

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

**REGION DE ZIGUINCHOR
DEPARTEMENT DE BIGNONA
ARRONDISSEMENT DE TENDOUC
COMMUNAUTE RURALE DE KARTIACK
VILLAGE DE BASSIRE**

Association d'Entraide des Ressortissants
De Bassire pour son Développement
(A.E.R.B.D) Récépissé n° 002999 du 10-05-
74 /MINT

PRESENTATION DU VILLAGE DE BASSIRE

Décembre 1998

S O M M A I R E

- I /- Situation géographique du village de Bassire
- II /- Population
- III/- Historique du village
- IV/- Organisation sociale
 - 41.Organisation administrative
 - 42.Organisation familiale
- 43. Association d'Entraide des Ressortis s aut s de Bassire pour son Développement (**A.E.R.B.D**)
- 44. Mouvement des jeunes de Bassire (**M..I.B**)
- 45. Union des femmes de Bassire pour son Développement (**II.F.B.D**)
- 46. Association des femmes de Bassire Résidant à Dakar (**A.F.B.A.R.D**)
- V /- Perspectives
 - 51. Santé
 - 52. Education
 - 53.Jeunesse et Culture
 - 54.Agriculture
 - 55.Agro-foresterie
 - 56. Elevage
 - 57.Pêche
 - 58.Hydraulique villageoise
 - 59.Electrification rurale
 - 510.Téléphonie rurale
 - 511.Tourisme intégré
 - 512. Transport
 - 5 1 3 , Formation

I •- Situation Géographique du village

Le village de Bassire est situé au Sud du Sénégal, dans la région de Ziguinchor, département de Bignona, arrondissement de Tendouck, communauté rurale de Kaniack.

Le village de Bassire est limité à l'Est par le marigot de Baïla, à l'Ouest par le village de Dianki et la commune de Thionck-Essyt, au Sud par la forêt classée de Tendouck et le village de Kagnobon.

La population du village de Bassire est uniquement constituée de Diola, ethnie ayant une longue tradition de la culture du riz.

Le recensement général de 1988 donne une population égale à 889 habitants composée de 513 femmes et 386 hommes. Cependant compte tenu de la forte migration observée au niveau du village, on peut estimer la population à 2.000 habitants répartis dans trois quartiers.

De l'analyse de la population résidante à 100% Diola, il ressort que 51% des habitants ont un âge compris entre 15 et 65 ans.

Cela montre que dans les conditions normales, le village peut compter sur ses forces vives représentant cette tranche d'âge.

111 /- Historique du village

Le village de Bassire fut un chef lieu de canton sous le règne d'un de ses illustres fils du nom de Arfang Bassire SONKO.

Il est né en 1860 à Bassire, village dont il porte le nom.

Arfang Bassire SONKO, régna sur le canton des Djigouttes¹ Nord et Sud de 1925 à 1938.

Grand meneur d'hommes, doublé de visionnaire, il réalisa plusieurs œuvres, parmi lesquelles on peut citer les plus importantes :

- la réalisation de la route du Blouf² reliant Kartiack - Bignona, celle de Bignona - Marsassoum , Bignona - Sindian ;
- l'aménagement de l'axe Tobor- Ziguinchor long de 8 (8) kilomètres à travers une zone marécageuse. Ce tronçon, il faut le souligner, a constitué une préoccupation majeure pour l'administration coloniale qui a vainement tenté de relier ces deux localités (Tobor - Ziguinchor) situées de part et d'autre du fleuve **Casamance**, par une piste carrossable ;
- l'idée féconde de doter son canton d'écoles élémentaires afin de promouvoir son développement économique, social et culturel ;
Il fit construire la première école à Bassire en 1927 et qui fut ouverte le 29 décembre 1930. Puis suivirent les écoles de Kartiack, Thionek-iïssyl etc.. Après leurs ouvertures, il mena le dur combat de convaincre les parents réticents pour la plupart, d'inscrire leurs enfants et d'en faire des élèves assidus ;
- la construction de seccos (magasins de stockage de denrées alimentaires) à Bassire pour faciliter la commercialisation de l'arachide, et le stockage des semences pour les producteurs ;
- l'aménagement d'un quai dénommé "Haafa" qui servait à l'époque de stocker le riz paddy , destiné aux tirailleurs Sénégalais en France pendant la seconde Guerre Mondiale (1939- 1945).

1V /- Organisations Sociales

4.1. Organisation Administrative

Le village de Bassire est composé de trois quartiers que sont : **Djibeul, Kalolaye et Mouillone.**

Il a à sa tête, un chef de village qui est le représentant de l'administration et répondant du Président de la communauté rurale depuis l'avènement de la réforme

administrative locale en 1978 .

Nommé par **arrêté du Ministre de l'intérieur** sur proposition des populations, il est aidé dans sa tâche par trois chefs de quartiers et par le conseil des sages du village appelés notables.

Le chef de village a pour principales tâches , la récupération des impôts et le règlement des conflits survenus au sein ou entre les villages limitrophes.

4.2. Organisation Familiale

En milieu Diola, la famille est la base de l'organisation socio-économique. Elle est au centre de la production agricole et de la vie économique .

Le chef de famille est chargé de l'affectation et la désaffectation des terres.

La société Diola est hiérarchisée en classe d'âge. Nous avons au sommet les anciens, au milieu les moins jeunes et en bas de l'échelle les plus jeunes. Cette hiérarchie qui se trouve au niveau de la famille se rencontre dans le quartier et à travers le village.

C'est ainsi que certains problèmes complexes sont réglés au niveau des anciens à l'insu des autres classes d'âge, dans le but de garder le secret.

Contrairement à ce qu'il est d'usage dans beaucoup de sociétés traditionnelles au Sénégal voire en Afrique, la société Diola ne connaît pas de classification sociale qui repose sur la notion de "caste" où l'on distingue des classes nobles se situant au sommet de la hiérarchie sociale, et des classes inférieures.

Cela est un grand atout de la société Diola pour consolider l'entente et la solidarité au sein du groupe.

4.3, Association (T_Entraide des Ressortissants de Bassire pour son Développement (A.E.R.B.D)

A côté de l'organisation administrative mentionnée plus haut, le village a une structure de développement dénommée : "Association d'Entraide des Ressortissants de Bassire pour son Développement",

Elle a été créée au lendemain des indépendances au mois d'août 1963 conformément à la loi 61 09 du 14 janvier 1961 relative aux associations et reconnue par l'Etat sous le récépissé n° 02999 / **MIM du 10 mai 1974**. Cet idéal est né de la prise de conscience des populations du fait que le jeune Etat qui venait de naître n'avait pas les ressources nécessaires pour prendre en charge les expressions de besoins individuels et collectifs de toute la population Sénégalaise.

L'A.E.R.B.D est administrée par un bureau ayant à sa tête un président et les différents organes que l'on trouve dans les associations de type classique. Elle est représentée à un niveau des régions du Pays par des sections.

Elle tient annuellement une assemblée générale appelée " Congrès " ; c'est au cours de ce congrès que le bureau rend compte de l'exécution des tâches qui lui étaient assignées durant l'exercice écoulé. Le congrès est également l'espace de concertation privilégié pour décider des différentes activités et investissements à mener au cours de l'exercice à venir.

Les cotisations des membres des différentes sections sont la seule ressource de l'association ;

Celles-ci sont versées au trésorier général avant de faire l'objet d'une répartition selon les priorités dégagées par le congrès.

L*A.E.R.B.D compte à son actif plusieurs réalisations mentionnées au tableau ci-après

Type d'Infrastructures	Date de Réalisation	Auteur	Coût en FCFA	Observations
I- Infrastructure de Stockage «^= Magasin de 40 tonnes 1^= Magasin de 100 tonnes	1926 1946	Administration coloniale		Conservation du Capital semencier de tout le canton actuellement
II- Infrastructures Culturelles r^Foyer de la Jeunesse et de la Culture. ts^Centre social au sein du Foyer. r^= Mosquées. m* Grande Mosquée er Forum : thème «Initiative Pilote de lutte contre l'Exode Rural dans le cadre de régionalisation »	1967 1977 / 1980 1995 / 1996 Octobre et Nov. 2000 nov.2000	Investissement humain AERBD /MJB AERBD / MJB Population AMA CRS /Conseil Régional	820.000 800.000 4.000 000 2.186000	Actuellement en rénovation depuis 1984 Possède 06 machines à coudre .04 UNICEF .02 MJB Rénovées dont 01 en terre stabilisée (Géo-béton) Réalisé les 3 et 4 nov. 2000
El/- Infrastructures Scolaires o= Ecole élémentaire t^= Extension à 06 classes «s= Ecole Maternelle à 03 classes cr- Ecole arabe à 03 classes	1928/1931 1981/84/86 1983 / 1984 1993	Admin. AERBD AERBD Population	- 2.000 000 900.000 200.000	Prise en charge par l'Etat avec cantine scolaire
IV/- Infrastructures Sanitaires m* Poste de Santé ts~ Maternité ** ^= Logement infirmû r w Magasin PPNS	1974 / 1979 1984	AERBD AERBD	7.000 000 400.000	Prise en charge par l'Etat Equipement/UNICEF Non fonctionnel, en voie de transformation en pavillon d'hospitalisation.
V/- Infrastructures t&* Forage r^= Etudes de faisabilité de l'extension de canalisation	1990 2001	Etat AERB	80.000	Fonctionnel depuis 1998 Recherche de
VI/- Infrastructures de Communication s^= Télécentre	2001	AERBD	2.004 192	Travaux en cours .

4. 4. Ue Mouvement des jeunes de Bassire (M.J.B) qui, comme son nom Pindique s'occupe d'une manière spécifique d'activités de la jeunesse, à savoir les activités sportives, socioculturelles etc...

A l'image de l'A.E.R.B.D, le M.J.B se compose de sections au niveau du village et de quelques départements du Pays.

Le secrétaire général de la jeunesse nommé au niveau de FA.E.R.B.D rend compte au bureau de celui-ci de ses activités.

4,5. L'Association des femmes de Bassire résidant à Dakar (A.F.B.A.R.D) Elle est créée par les femmes originaires de Bassire ou des maris ressortissants du village et résidant à Dakar. L' A.F.B.A.R.D a vu le jour en 1993 et se donne pour principal objectif la création d'emplois non salariés, en menant des activités socio-économiques permettant aux femmes d'avoir des revenus monétaires.

En 1994, F A.F.B.A.R.D a crée en son sein un Groupement d'Intérêt Economique (**G.I.E**) qui a mis sur pied une fabrique artisanale de savon et une unité de transformation de fruits et légumes. A ce jour, la fabrique de savon rencontre des difficultés dues au manque de matières premières (huile de palmiste). Par contre l'unité de transformation de légumes et de fruits fonctionne bien.

4.6. L'Union des Femmes de Bassire pour son Développement (U.F.B.D) Créée en août 1996 à Bassire, l'U.F.B.D est le dernier maillon de l'organisation sociale de la population.

L'U.F.B.D se veut une association regroupant toutes les femmes du village résidant aussi bien à Bassire, qu'au niveau des autres villes ou dans les régions du Sénégal, voire même en République de Gambie.

Son objectif est de créer des activités économiques pour toutes les femmes du village quelque soit leur lieu de résidence.

PERSPECTIVES

5.1. Santé

- Construction et équipement d'un pavillon d'hospitalisation ;
- " Dotation du Dispensaire d'une ambulance ;
- Équipement de la maternité ;
- Réfection du logement de l'infirmier ;
- Création d'une mutuelle de santé à Bassire.

5.2. Education

5.2.1. Ecole maternelle

- Reconstruction de trois classes maternelles ;
- Équipement de l'école en mobilier (armoires, table-bancs, bureaux, chaises ; moquettes, nattes etc..) ;
- Équipement de l'école en matériels didactiques ;

5.2.2. Ecole élémentaire

- Réhabilitation des trois premières classes qui sont devenues très âgées ;
- Réfection des trois autres classes ;
- Équipement de l'école en mobilier (armoires, table-bancs, bureaux, chaises..) ;
- Équipement de l'école en matériels didactiques ;
- Construction et équipement d'une bibliothèque au niveau de l'école ;
- Construction de logements pour le personnel enseignant ;
- Rénovation du mur de la clôture de l'école élémentaire ;
- Jumelage inter-scolaires (correspondances, appui, visites...) ;

5.2.3. Ecole arabe

- Construction d'une troisième classe arabe ;
- Achèvement des travaux de rénovation de l'école arabe (chape etc..)

5.3. Institutions religieuses

- Construction du mur de la grande mosquée ;
- Construction de sanitaires , d'abri pour ablution et la salle de prière pour les femmes .

5.4. Jeunesse et Culture

- Achèvement des travaux de rénovation du foyer des jeunes et de la culture (toiture, sanitaires, chape) ;
- Création et équipement d'une bibliothèque des adultes ;
- Création et équipement d'un vidéo-club ;
- Création d'un centre de couture avec un équipement conséquent et la mise en œuvre d'un programme de formation pour les jeunes filles;
- Création d'un centre de formation professionnelle ;
- Promotion des activités sportives ;
- Spectacles, expositions ;

5.5. Agriculture

- Aménagement de la vallée de Bassire par la construction d'une digue anti-sel pour protéger les rizières en proie à l'invasion saline ;
- Équipement en matériels agricoles ;
- Équipement en intrants , en matériels et en produits phytosanitaires ;
- Réalisation d'unité semi-artisanale de transformation de fruit et légumes ;
- Équipement en matériels de conservation ;
- Dotation d'un véhicule pour assurer l'écoulement des productions

légumières et fruitières ;

- Organisme d'obtention de semences de qualité continue ;
- Installation d'une banque de Céréales au profit de la Communauté ;
- Création d'une caisse d'Epargne et de Crédits à Bassire.

56 Agro-foresterie

- Reboisement de la mangrove (palétuviers) ;
- Réfection des digues de soutien des parcelles de la mangrove ;
- Implantation d'arbres de protection le long du tracé de la digue anti-sel et le long de la route Kagnobon - Bassire - Dianki ;
- Implantation d'un brise-vent le long du village ;
- Taille de régénération suivie du surgreffage des arbres fruitiers tels que manguiers et agrumes ;
- Protection des espèces forestières en voie de disparition ;
- Aménagement d'une pépinière forestière villageoise avec notamment des essences médicinales ;

5.7. Elevage

- Protéger le cheptel existant ;
- Organiser et professionnaliser le secteur ;
- Moderniser l'activité par la stabulation et l'amélioration de la race ;
- Matériels de compostage (brouettes, pelles, pioches...) ;
- Amélioration des rendements en apiculture par l'introduction de niches modernes ;
- Aménagement de bassins supplémentaires pour la pisciculture .

58 Pêche

- Organiser l'exploitation et la commercialisation des produits halieutiques ;
- Création d'une unité de production d'aliments pour l'aquaculture ;
- Conforter l'expérience de la pisciculture.

5.9. Hydraulique villageoise

- Réalisation d'un réseau dense de canalisation permettant à chaque concession ou famille d'avoir de l'eau courante ;
- " Réalisation d'une prise d'eau pour camion citerne en vue de répondre aux sollicitations extérieures ;
- Réalisation d'un nouveau Forage en remplacement du forage existant dont l'eau est devenue saumâtre ; ce nouveau forage sera connecté au réseau existant ;
- Construction d'abreuvoirs pour les animaux.

5.10. Electrification Rurale

- Electrification du village par l'installation d'un groupe électrogène puissant.

5.11. Téléphonie rurale

- Installation de cabines publiques et privés ;

5.12 Tourisme

- Réhabilitation du site de " Haafa" qui jadis a joué un rôle important dans l'effort de guerre 1939 -1945 et le trafic fluvial des anciennes maisons de commerce telles que MOREL ET PROME, F.A.O , NOSOCO ;
- Construction d'un campement touristique ;
- Etablissement d'une liaison fluviale Baïla- Bassire, Bassire-Kafountine.

5.13. Transports

- Cars de transport en commun pour établir une liaison permanente et régulière entre Ziguinchor et le Blouf et Ziguinchor - Kafountine ;

- Mettre en place une pirogue de transport fluvial de 18 mètres, équipée d'un moteur YAMAHA de 40 CV pour désenclaver le village en assurant la liaison entre Bassire et Baïla et Bassire Kafountine.

514 Formation

- Développer l'alphabétisation fonctionnelle ;
- Développer l'apprentissage des métiers ;
- Inciter les élèves étudiants à entreprendre les hautes études ;
- Encourager les échanges d'expériences à travers le partenariat et les visites organisées ;
- Encourager le perfectionnement dans le cadre professionnel ;
- Equipement en ordinateur pour l'initiation aux techniques de l'informatique aux membres de l'A.E.R.B.D .